

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	7
AVANT-PROPOS	9
<i>par Jean-Raymond LEMAIRE</i>	
PRÉSENTATION DU JURY	13
PRÉFACE	15
<i>par Giorgio SANTACROCE</i>	
OBJET DU <i>GUIDE</i>	19
CHAPITRE I. DÉFINITIONS ET LIMITES	21
CHAPITRE II. CONDITIONS RÉGISSANT LE RECOURS À UNE EXPERTISE JUDICIAIRE	23
CHAPITRE III. CHOIX ET DÉSIGNATION DE L'EXPERT.	25
<i>Commenté par Katharina BLEUTGE</i>	
Introduction	25
1. Généralités	25
2. Bonnes pratiques de l'expertise judiciaire civile européenne .	26
2.1. Critères d'éligibilité pour être désigné	26
2.2. Processus de désignation	27
2.3. Contestation de la désignation de l'expert	27
Texte du Guide	28
Commentaires	34
1. Inscription sur une liste européenne	35
2. Processus de désignation.	38
3. Contestation de la désignation des experts	38
Conclusions	38

CHAPITRE IV. LA PROCÉDURE D'EXPERTISE	41
<i>Commenté par Prof. Gilles CUNIBERTI</i>	
Introduction	41
Texte du Guide	42
Commentaires	47
1. Principe de contradiction	47
2. Office du juge	49
3. Mission de l'expert	50
4. Audience	50
5. Experts judiciaires et experts-parties	51
CHAPITRE V. RAPPORT D'EXPERTISE	53
<i>Commenté par Dr Manfred KAUFMANN</i>	
Introduction	53
Texte du Guide	55
Commentaires	58
Conclusion	61
CHAPITRE VI. RÉMUNÉRATION DE L'EXPERT	63
<i>Commenté par Lyubomir GERDZHIKOV</i>	
Introduction	63
Texte du Guide	65
Commentaires	66
Conclusion	70
CHAPITRE VII. STATUT DES EXPERTS	73
<i>Commenté par Luboš DÖRFL</i>	
Introduction	73
Texte du Guide	76
Commentaires	84
1. Quelques caractéristiques fondamentales du statut de l'expert judiciaire	84
1.1. Une personne avec un savoir professionnel	84
1.2. L'indépendance des parties à la procédure et l'impartialité de sa procédure et de ses conclusions . . .	85

1.3. L'expert élabore une position sur les questions professionnelles telles qu'elles sont clarifiées dans la procédure judiciaire à l'intérieur de sa sphère de compétences	86
1.4. L'expert est obligé de respecter des obligations spéciales	86
1.5. L'expert a le droit à la coopération des parties au litige, ainsi que le droit à une récompense juste et à une compensation pour les coûts reconnus	87
2. Un parcours vers la réglementation	88
3. Les possibilités d'unification des règles juridiques sur le travail de l'expert judiciaire dans les États membres et leurs limites	89
CONCLUSIONS	93
ANNEXE	
ESQUISSE D'UN CODE DE DÉONTOLOGIE DE L'EXPERT JUDICIAIRE EUROPÉEN . <i>par Alain NUÉE</i>	95
CONCLUSION GÉNÉRALE <i>par François PAYCHÈRE</i>	109
BIBLIOGRAPHIE	119
MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL	125
NOTE D'INFORMATION SUR L'EEEEI	131